



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 89 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel [f @MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

Reconnaissance de l'État de Palestine : L'Espagne, la Norvège, l'Irlande l'ont fait, la France doit suivre cet exemple !

Aux neuf pays de l'Union qui ont déjà reconnu la Palestine, s'ajoutent donc aujourd'hui trois nouveaux pays (l'Espagne, la Norvège et l'Irlande) et bientôt un quatrième, puisque la Slovénie doit le décréter officiellement avant le 13 juin.

Il est dommage que la France n'ait pas été à la tête de ce mouvement, alors même que Macron a dit à de nombreuses reprises défendre « les deux États », et que les deux chambres ont adopté des résolutions le demandant.

Le MRAP s'est félicité de ce que la France ait voté (enfin !) « pour » l'admission de la Palestine à l'ONU comme membre à part entière. C'est un premier pas qui en appelle d'autres.

L'heure est propice non seulement à ce que la France reconnaisse dès aujourd'hui la Palestine, sur des frontières internationalement reconnues dites « frontières de 67 » ou « lignes vertes », mais aussi à ce que l'UE en fasse autant.

Cette reconnaissance doit s'accompagner de l'ouverture d'une ambassade à Jérusalem-Est, capitale de la Palestine, de l'exigence du départ des colons qui occupent illégalement la Cisjordanie, ainsi que celui des troupes israéliennes.

Tout doit être mis en œuvre pour contraindre le gouvernement israélien à respecter les exigences des instances internationales et en particulier le cessez-le-feu immédiat et le libre passage de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

S'il le faut, il faut que la France et l'UE mettent en place des sanctions fortes, et d'ores et déjà que l'UE suspende l'accord d'association UE/Israël.

Seules la fin des combats dans la bande Gaza, la fin de l'occupation de la Cisjordanie, la fin de l'intervention des forces israéliennes dans les camps de réfugiés, la libération de tous les prisonniers (otages retenus dans la bande de Gaza, prisonniers politiques enfermés sans jugement en Israël) permettront de bâtir l'avenir, de construire la paix, une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Il est temps : la France doit reconnaître l'État de Palestine, sur ses frontières de 67 avec Jérusalem-Est comme capitale !

Paris, le 22 mai 2024

Le Bureau National du MRAP